

Charlotte de Bourbon, qui se trouvait alors à Amsterdam avec son mari, exprima au prince dauphin combien elle serait heureuse si, à son retour d'Angleterre, elle pouvait recevoir sa visite.

« Quand j'ai entendu, lui disait-elle¹, votre arrivée à » Calais, quy n'a esté que depuis ier seulement, je suis » demeurée en extrême désir que vostre voiage d'Engleterre » me peust aporter tant d'heur et de bien, qu'à vostre retour, » vous puissiés passer par Zellande où j'espère, sy Dieu me » continue la santé, de me pouvoir trouver, pour avoir cest » honneur de vous voir ; vous suppliant très humblement, » s'il est possible, de me vouloir accorder ma requeste, » et me pardonner sy je ne puis avoir tel respect que je » doibs aux affaires que vous négociés, car l'affection que » j'ay d'estre honorée de vostre présence ne me le permet » point. Il vous plaira donc me mander ce que j'en doibs » espérer et le temps que vous repasserez, car je ferois en » sorte, s'il m'est possible, que monsieur le prince, vostre » frère, se trouveroit à Middelbourg, en Zélande, pour par- » ticiper à ce mesme heur, et pour vous ofrir son service » et tant mieulx confirmer l'amitié que vous avez » ensemble etc.

» P. S. — Je vous suplie de me mander comme vous » vous trouvés, depuis avoir passé la mer ; car, ne l'ayant » point encore fait, je craignois que vous ne vous trou- » viés mal. »

Vingt-cinq jours plus tard, Guillaume, à son tour, disait au prince dauphin² : « J'ay esté bien aise d'entendre, par » les lettres qu'il vous a pleu d'escrire à ma femme, que » vous estes en bonne disposition, et encore plus des » grandes faveurs que j'entends, que vous recevez de la

1. Lettre du 24 avril 1581 (Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3,415, f° 76).

2. Lettre du 19 mai 1581 (Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3,415, f° 40).

» royne d'Angleterre, qui me fait espérer une bonne et
 » heureuse issue de l'affaire que vous avez, de présent,
 » entre mains, vers Sa Majesté, et dont il ne peut réussir
 » qu'un grand bien en toute la chrestienté, lequel aussi,
 » comme je m'y attends, redondra aussi sur nous. J'eusse
 » bien désiré que la commodité de vos affaires, et princi-
 » palement de l'honorable charge que vous avez, vous eût
 » pû permettre nous faire cest honneur de venir voir ce
 » pays, auquel je me fûsse efforcé de vous y faire bonne
 » chère et vous rendre l'honneur qui vous appartient; mais
 » d'autant que personne n'en peult mieux juger que vous
 » mesmes, j'en attendray ce qu'il vous plaira ordonner, espé-
 » rant, si Dieu ne dispose aultrement, qu'il me fera la grâce,
 » une aultrefois, d'avoir cest honneur, ce que toutesfoys, je
 » désireray bien, s'il estoit en ma puissance et disposition,
 » de pouvoir avancer de mesmes, en ceste occasion. »

Séparée de la princesse, sa sœur, depuis bien des années, la duchesse de Bouillon tenait à se dédommager de cette privation, au moins en partie, en faisant visiter par ses fils la tante qu'elle aimait à leur représenter, ainsi qu'à sa fille, comme ayant pour eux trois une affection maternelle. Telle était, en effet, celle que Charlotte de Bourbon avait vouée à ses neveux et à sa nièce. Saisissant donc avec ardeur la communication que la duchesse lui avait faite, du désir de voir ses fils quitter momentanément l'Angleterre pour se rendre dans les Pays-Bas, la princesse écrivit aussitôt au prince dauphin ¹ :

« Depuis la dernière depêche que je vous ai faite, j'ai
 » encore receu des lettres de madame la duchesse de
 » Bouillon, nostre sœur, où elle me faict entendre le désir
 » qu'elle auroit que messieurs de Bouillon, nos nepveux,

1. Lettre du 24 mai 1584 (Bibl. nat., mss. f. fr., vol. 3,415, f° 69).